

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2022 à 19H30

Étaient présents : Mmes et MM. Jean-Luc ANDRE, Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Bernard CHENE, Audrey COMBET, Marie-Hélène DULAC, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Nathalie VERGNE.

Absents : Raymonde REY (procuration à MH DULAC), Kenty BLANC, Reine COURT.

Le Procès-verbal de la séance du 22/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

BUDGETS 2021 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS, COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES

RESULTATS : sous la présidence de M. Bernard CHENE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs, comptes de gestion et affectation des résultats présentés comme suit :

	Fonctionnement 2020		Investissement 2020		Affectation résultat	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Budget Refuge	10087.95	44330.14	45772.21	31283.29	Fonct R	19753.27
					Inves D	14488.92
					Couv	14488.92
Budget Gîtes	44860.17	223162.61	10415.95	6470.97	Fonct R	174357.46
					Inves D	3944.98
					Couv	3944.98
Budget Eau DSP	66121.92	68584.38	8336.58	505372.23	Fonct R	2462.46
					Inves R	497035.65
Budget Eau Ass	122025.36	128205.22	66400.42	313481.69	Fonct R	6179.86
					Inves R	247081.27
Budget balnéo	144217.62	410704.61	248880.41	68759.19	Fonct R	61365.77
					Inves D	180121.22
					Couv	205121.22
Budget général	4165662.24	6233916.39	1230987.72	1793871.44	Fonct R	2068254.15
					Inves R	562883.72

BUDGETS 2022 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION, DES SUBVENTIONS ET PARTICIPTIONS, VOTE DES BUDGETS

PRIMITIFS : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, à savoir 33,74% pour le foncier bâti et 43,58% pour le foncier non bâti.

Les propositions de subventions aux associations et participations présentées par la Commission finances sont approuvées à l'unanimité

Les budgets primitifs sont également approuvés à l'unanimité :

	Fonctionnement 2022		Investissement 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Refuge	45 407	45 407	49 694	49 694
Budget Gîtes	111 844	266 057	40 445	40 445
Budget Eau DSP	65 799	65 799	108 337	561 193
Budget Eau Ass	121 960	121 960	283 991	350 136
Budget balnéo	414 865	414 865	426 122	426 122
Budget général	5 260 402	6 961 888	1 510 777	1 510 777

VOTE DE LA TAXE DE SEJOUR 2023

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier, pour l'année 2023, les tarifs et taux plafonds appliqués pour la taxe de séjour 2022.

SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE : le Conseil décide à l'unanimité, par suite des mutations, la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^e classe et la création d'un poste d'adjoint technique.

SDES : ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE

La Commune a adhéré au groupement d'achat d'électricité du SDES pour bénéficier de tarifs d'électricité intéressants. M. le Maire propose au Conseil de renouveler cette adhésion pour la consultation sur la période 2024/2026, proposition approuvée à l'unanimité.

LOYER APPARTEMENT 4 MONTAIMONT : le Conseil prend note des critères à appliquer pour le loyer de l'appartement N° 4 qui a bénéficié d'une subvention pour sa rénovation et fixe le loyer au montant plafond soit 197,52 € par mois.

ADMISSION EN NON-VALEUR : M. le Maire rappelle la convention Loi Montagne signée avec la SCI AMENAGEMENT STATION pour la réalisation des résidences de Plan Mollaret. A la demande de M. le Trésorier il propose de passer en non-valeur les sommes non réglées à ce jour par la Société, le permis de construire ayant été transféré sur une autre société. Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

RENOUVELLEMENT DE LA DSP POUR L'EXPLOITATION DE L'OFFICE DU TOURISME : le Conseil prend connaissance du rapport préparatoire et approuve à l'unanimité le principe de renouvellement de la DSP et fixe les conditions de dépôt des listes pour la commission DSP.

INVESTISSEMENTS SERVICES TECHNIQUES ET DEMANDES DE SUBVENTIONS : Les différents besoins des services techniques en termes de matériels sont présentés au Conseil Municipal qui approuvent les demandes et sollicitent des subventions auprès du Département.

QUESTIONS DIVERSES :

Suite à la consultation lancée pour les travaux de la chapelle du Replat, le Conseil approuve le devis de l'entreprise NARDIN pour la réalisation des travaux.

Le Conseil prend note de la demande de création d'une altisurface mais ne souhaite pas donner une suite favorable au projet.

Concernant les pistes VTT, le Conseil décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux de balisage sur 4 pistes, pour un montant de l'ordre de 10.000 €.

Le Conseil à l'unanimité :

- Approuve les tarifs de location des VAE proposés par le SPM
- Décide de vendre les tests Covid en stock et dont la date de péremption arrive à échéance.
- Sollicite des subventions auprès de la Région pour l'isolation de bâtiments publics sur Montaimont
- Prend note de l'intervention d'un hydrogéologue sur Montgellafrey (captage eau et réservoir)
- Prend connaissance de l'avancement des dossiers téléphonie mobile et équipement de la restauration scolaire

Le problème des logements saisonniers est abordé en fin de réunion, ainsi que le manque de logements pour des personnes souhaitant s'installer sur la Commune.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 19 avril 2022 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST